



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Réf : CCAS22\_50

Effectif légal : 13

Effectif réel : 12

Présents : 8

Pouvoirs : 3

Absent : 1

Date de la convocation : 8 décembre 2022

**PRÉSENTS** : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Bruno MASSONNEAU, Roselyne NAVEAU Vincent BAUDOUX.

**POUVOIRS** :

J BERGER représenté par C MICHAUD

D RENAUD représenté par D CHALLOT

C JARASSIER représentée par L BARBOTTIN

**ABSENT** : Caroline DELPHIN

### DÉLIBÉRATION N°50

**RAPPORTEUR** : Christian MICHAUD

### OBJET : FERMETURE DE POSTES

Les membres du CCAS sont informés qu'il convient de procéder à la **fermeture de différents postes** suite à deux avancements de grade, deux départs en retraite et une réintégration.

Ces fermetures de postes ont été soumises au **Comité Technique** le 11 octobre et 8 novembre 2022 :

- 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à 35 h
- 1 poste d'adjoint technique à 35 h
- 1 poste d'agent social principal de 2ème classe à 35 h
- 1 poste d'agent social à 35 h
- 1 poste d'assistant socio-éducatif à 35h

**VU** l'avis du Comité technique du 11 octobre et 8 novembre 2022,

**Considérant** qu'il convient de fermer les anciens postes,

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- décide** de la fermeture des postes ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023;
- fixe** la liste des emplois du CCAS conformément au tableau joint à la présente;
- charge M** le Président des démarches nécessaires à cet effet.

#### VOTE

**Unanimité**

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

20 DEC. 2022